



LES TRANSFERTS MONÉTAIRES ET LA FIN DU MARIAGE DES ENFANTS

Dans le cadre d'une approche globale à l'égard du mariage des enfants, la protection sociale (et en particulier les programmes de transferts monétaires) peut atténuer les facteurs économiques et sociaux qui favorisent la pratique. La présente note d'information^a propose aux responsables politiques, aux professionnel-le-s et aux activistes des orientations en vue de garantir des programmes de transferts monétaires qui contribuent à mettre fin au mariage des enfants dans le monde.



SUR LA PHOTO : une fille joue dans un parc de Livingston, au Guatemala. Photo : Filles, Pas Epouses/ Priscilla Mora Flores/Colectivo Nómada

Cette note d'information a été rédigée par Nicholas Mathers à l'intention de *Filles, Pas Epouses* : Le Partenariat Mondial pour la Fin du Mariage des Enfants.

Messages clés

- Les programmes de transferts monétaires doivent être sensibles et adaptés aux pratiques et causes du mariage des enfants propres à chaque contexte. La réduction du risque de mariage d'enfant doit également en constituer un objectif explicite.
- Pour atteindre les filles vulnérables au mariage des enfants, les programmes de transferts monétaires doivent couvrir les communautés à forte prévalence et comprendre une desserte et des critères d'admissibilité inclusifs.
- L'approche la plus efficace pourrait être la combinaison de transferts monétaires sans condition et de transferts assortis de conditions (ou de suggestions) liées à l'éducation, parallèlement à des investissements complémentaires dans l'éducation et d'autres services sociaux. Les transferts monétaires assortis de conditions liées à l'éducation doivent tenir compte de l'enseignement extrascolaire et de la formation professionnelle et soutenir l'accès plutôt que de punir la non-conformité.
- En ce qui concerne les programmes à grande échelle, les transferts d'espèces sont plus efficaces que ceux en nature et permettent de soutenir les priorités de dépenses et d'investissement propres à chaque fille et sa famille. Le montant et la fréquence des paiements dépendent des objectifs du programme, lesquels doivent être adaptés aux causes du mariage des enfants dans un contexte donné.
- Il convient de réaliser une analyse de genre pour cerner et minimiser les normes sociales genrées qui encouragent le mariage des enfants, ainsi que les effets potentiellement négatifs des transferts monétaires sur la violence à l'égard des filles et des femmes, la répartition inégale des tâches domestiques et le risque de contribuer au financement de la dot et de favoriser le mariage précoce.
- Les programmes de transferts monétaires doivent encourager la participation active des filles et soutenir leurs besoins holistiques (à savoir, l'ensemble de leurs besoins interconnectés) de manière à faciliter leur transition vers l'âge adulte. Ils doivent être liés à des stratégies, lois et politiques nationales pour l'élimination du mariage des enfants et à d'autres services et programmes sociaux et économiques.

^aCette note d'information est un résumé d'un rapport plus long

Introduction

Le mariage des enfants^b constitue une violation des droits humains. La pratique a des conséquences négatives sur les filles et les femmes (leur santé, leur développement, leur pouvoir, leur participation politique et sociale et leur sûreté, entre autres) et sur l'ensemble de la société, notamment sur la croissance économique^{1,2}. La prévalence du mariage des enfants a diminué dans le monde ces 30 dernières années, mais les progrès ont été inégaux et trop lents pour atteindre l'Objectif de développement durable visant à mettre fin à la pratique d'ici 2030^{3,4}. De plus, on prévoit que 10 millions de filles supplémentaires se marieront d'ici 2030 en raison des conséquences sociales et économiques de la pandémie de COVID-19⁵.

Le mariage des enfants a pour cause profonde les normes sociales genrées et l'inégalité des relations hommes-femmes. Le problème est exacerbé par la pauvreté, le manque d'éducation et l'insécurité sociale et économique. Notre [théorie du changement](#) insiste sur l'importance d'adopter une approche globale qui promeut l'égalité des genres et remédie aux normes de genre inégalitaires de diverses façons : la promotion des droits et du leadership des filles, la mobilisation des familles et des communautés, l'offre de services et l'élaboration et la mise en œuvre de lois et de politiques. Au sein de cette approche globale, la protection de l'enfance – et en particulier les programmes de transferts monétaires – peut contribuer à atténuer certains facteurs économiques et sociaux du mariage des enfants, et ce à la fois dans les contextes humanitaires et de développement.

La pauvreté, l'éducation et le mariage des enfants dans différents contextes

La pauvreté et l'insécurité économique sont étroitement liées au mariage des enfants, mais leur incidence sur le mariage diffère selon les pratiques et normes matrimoniales locales^{4,6}. Ces pratiques et normes peuvent modifier l'impact d'un transfert monétaire sur l'âge du mariage⁷.

L'un des facteurs en cause est le degré d'**autonomie** d'une fille concernant ses relations et le mariage, à savoir sa capacité de prendre librement des décisions en connaissance de cause. Le degré d'autonomie varie entre le mariage arrangé, une pratique courante en Asie du Sud et dans certaines régions d'Afrique subsaharienne, et le mariage ou le concubinage à l'initiative du couple, plus courant en Amérique latine, dans les Caraïbes et dans certaines régions d'Afrique subsaharienne.

Cependant, la **capacité d'agir** ou « **agentivité** » d'une fille (à savoir, sa capacité à faire des choix et à agir conformément à ces choix à l'intérieur de normes socioculturelles) varie également *au sein de* mariages arrangés⁸. De même, pour les filles qui se marient de leur propre initiative, la décision est également tributaire de normes sociales concernant la valeur du mariage (auxquelles la fille adhère consciemment ou non), de restrictions sociales et économiques et de l'influence des parents ou des proches⁹.

Les transferts monétaires sont l'un des outils les plus utilisés par les systèmes publics de protection sociale pour fournir une assistance sociale non contributive (à savoir, une allocation indépendante de la somme des impôts ou des contributions payées par une personne).

Parmi les formes de transferts monétaires, on compte les régimes pour les travailleur-se-s pauvres ou les personnes démunies sans travail, les allocations pour les enfants et les pensions ou prestations sociales pour les personnes exposées à des risques en raison de certains facteurs, comme un handicap.

Ces transferts peuvent être assortis ou non de conditions. Par exemple, on peut exiger la fréquentation scolaire de l'enfant, l'utilisation de services de santé et, dans certains cas, le report du mariage. Dans certains programmes, les transferts monétaires sont combinés à des interventions ou liés à d'autres services afin d'en maximiser l'impact.

Dans un contexte de mariage arrangé comme dans celui d'un mariage à l'initiative du couple, des **pressions économiques** peuvent pousser les parents à précipiter directement ou indirectement le mariage d'une fille de manière à ne plus devoir s'acquitter des dépenses liées à sa charge et à son éducation¹⁰. Lorsqu'une fille entre en union ou en relation avant le mariage de sa propre initiative, elle recherche parfois une sécurité économique, ce qui est d'autant plus probable dans la foulée de chocs économiques^{11,12}. Dans les deux contextes, les pressions économiques peuvent être exacerbées par des crises humanitaires. Dans les familles plus aisées, le mariage des enfants peut également subsister en raison de croyances culturelles ou religieuses ou en tant que symbole de prestige social¹³.

Dans les contextes de mariages arrangés, les **transactions matrimoniales** (à savoir, le transfert de biens ou d'espèces entre les familles des futurs époux et épouses au moment du mariage) confèrent différents avantages économiques au mariage selon la direction de la transaction¹⁴. Lorsqu'un prix de la fiancée doit être payé, les familles confrontées à une insécurité économique peuvent précipiter le mariage d'une fille afin de recevoir une transaction matrimoniale. Lorsqu'un dot doit être payé, les familles en proie à des difficultés économiques peuvent avoir du mal à amasser la somme nécessaire¹⁵. Aussi, l'accroissement des revenus des ménages pauvres pourrait encourager le mariage des enfants dans un contexte de dot et avoir l'effet inverse dans un contexte de prix de la fiancée¹⁶.

[Le mariage des enfants et l'éducation](#) sont aussi étroitement liés. En effet, la scolarisation des filles constitue l'un des meilleurs moyens de retarder le mariage. En moyenne, une fille est 6 % moins susceptible de se marier pendant l'enfance pour chaque année d'études secondaires supplémentaire¹⁷. Les niveaux d'enseignement supérieur permettent également aux filles d'accroître leurs possibilités et leurs aspirations et peuvent les rendre plus aptes à influencer les décisions liées au mariage.

Cependant, lorsque les mariages arrangés sont une pratique courante, la décision d'investir dans l'éducation des filles peut être tributaire des attentes sociales concernant l'âge de mariage¹⁸. Dans les contextes où les filles entretiennent des relations de leur propre initiative, souvent, celles qui tombent enceintes abandonnent l'école ou en sont expulsées. D'autre part, de nombreuses filles abandonnent l'école pour d'autres raisons et sont ensuite plus susceptibles d'avoir des relations sexuelles menant à une grossesse et une union¹⁹.

^bLe terme « mariage des enfants » englobe ici toutes les formes de mariages et d'unions d'enfants, précoces et forcés dont au moins une des parties n'a pas 18 ans. La présente note d'information se concentre sur le mariage des enfants du point de vue des filles. Elle reconnaît que les garçons sont aussi touchés par la pratique, mais dans une proportion beaucoup moins importante.



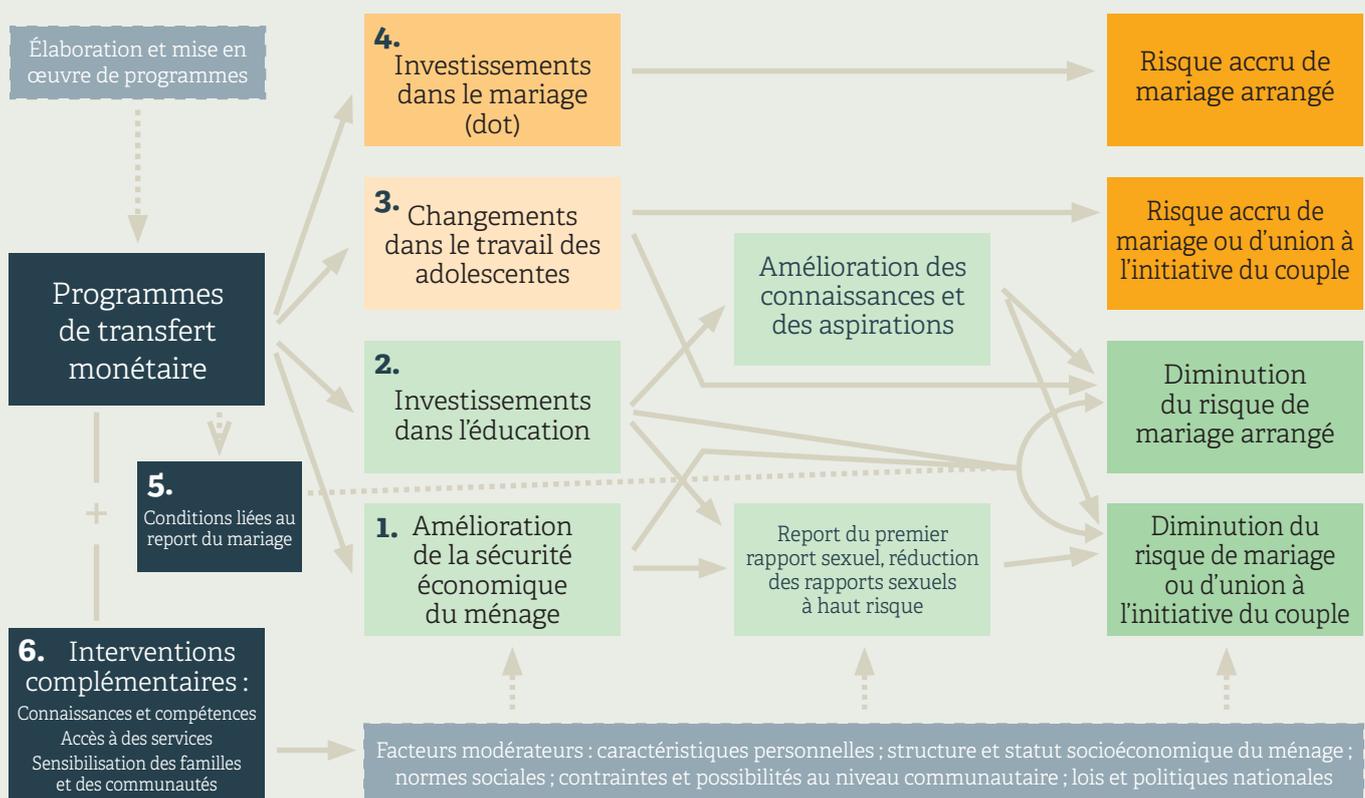
SUR LA PHOTO : Thandiwe suit des cours de rattrapage au Zimbabwe. Investir dans l'éducation des filles est l'un des meilleurs moyens de retarder le mariage. Photo : Partenariat mondial pour l'éducation, sous licence CC BY-NC-ND 2.0

Cadre conceptuel : les effets des transferts monétaires sur le mariage des enfants

La figure 1 montre les voies par lesquelles les programmes de transferts monétaires les plus courants peuvent avoir une incidence sur le risque de mariage d'enfant dans différents contextes de mariage. Les transferts monétaires influent sur l'âge du mariage en modifiant les dépenses et les investissements des ménages et, dans le cas de transferts

monétaires conditionnels, en favorisant des changements de comportement. Le cadre ci-dessous montre six voies par lesquelles les transferts monétaires ont une incidence sur le mariage des enfants, que ce soit directement ou par des effets indirects sur les comportements sexuels et l'autonomisation des filles.

Figure 1 Cadre conceptuel : effets des transferts monétaires sur le risque de mariage d'enfant dans différents contextes de mariage



Voie 1 : amélioration de la sécurité économique du ménage.

En augmentant la capacité d'un ménage à satisfaire ses besoins essentiels, les transferts monétaires peuvent alléger la pression qui pousse les familles à céder la responsabilité économique d'une fille au ménage de l'époux, surtout lorsqu'un prix de la fiancée est en cause. Ils peuvent également réduire la motivation des filles à rechercher une sécurité économique par le truchement du mariage ou de relations sexuelles à haut risque²⁰.

Voie 2 : investissement dans l'éducation. Les transferts monétaires peuvent réduire le risque de mariage d'enfant et de précocité sexuelle en prévenant l'abandon scolaire des filles, surtout lorsque les filles mariées sont exclues de l'école. Par ailleurs, l'éducation accroît les connaissances, les compétences et l'ambition des filles, ce qui les aide à prendre (ou à influencer) la décision de se marier plus tard et à favoriser un mariage plus tardif pour leurs propres enfants.

Voie 3 : changements dans le travail des adolescentes.

Lorsque des transferts monétaires sont investis dans une entreprise familiale ou qu'un membre adulte d'un ménage participe à un programme de travaux publics²⁴, les adolescentes peuvent devoir consacrer plus de temps à des activités économiques ou à des travaux domestiques. Cette situation peut pousser les familles à retarder un mariage arrangé. Cependant, elle peut aussi encourager les filles bénéficiant d'une plus grande autonomie à se marier ou à entrer en union en vue d'accroître leur indépendance et leurs possibilités, surtout lorsque la nouvelle charge de travail les a poussées à abandonner l'école.

Voie 4 : investissements dans le mariage. Là où la dot est une pratique courante, les ménages économiquement vulnérables peuvent utiliser les transferts monétaires afin d'économiser ou d'accéder au crédit dans le but de payer la dot et d'autres coûts liés à la dot, ce qui permet au mariage d'avoir lieu plus tôt.

Voie 5 : mesures de dissuasion liées au mariage. Les transferts monétaires assortis de conditions liées au report du mariage ont un effet direct sur la réduction du risque de mariage, et ce indépendamment des autres voies d'influence.

Voie 6 : interventions complémentaires. Des interventions et des services complémentaires peuvent accroître l'incidence des transferts monétaires sur le mariage des enfants en atténuant d'autres facteurs du mariage des enfants, notamment : les interventions à l'appui des connaissances et compétences des filles ; l'amélioration de l'accès à l'éducation, à des services de santé et à des services financiers ; et les interventions auprès des familles et des communautés visant à changer les normes sociales.

Les effets des transferts monétaires sur le mariage des enfants dépendent également de facteurs comme l'âge de la fille et son niveau d'instruction, la structure et le statut socioéconomique du ménage, la disponibilité et la qualité des services ainsi que les lois et politiques nationales. Les modalités et la mise en œuvre des programmes influent également sur les résultats, surtout en ce qui concerne la couverture et la sélection des prestataires, les conditions comportementales (à savoir, les comportements exigés en contrepartie d'un transfert monétaire) et la valeur du transfert, sa fréquence et la personne qui le reçoit.

Les effets des transferts monétaires sur les voies et effets du mariage des enfants

Les constatations qui suivent s'appuient principalement sur 21 études couvrant 19 programmes de transferts monétaires d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie du Sud. Ces études fournissent des estimations crédibles des effets des transferts monétaires sur le risque de mariage ou l'âge de mariage des adolescentes^{22, 34-53}. Certains sont non conditionnels et d'autres assortis de conditions liées à l'éducation ou au report du mariage.

Notre évaluation s'appuie également sur : les résultats de programmes de transferts économiques non-monétaires⁵⁴⁻⁵⁸ ; des études mesurant des résultats intermédiaires liés au premier rapport sexuel, aux rapports sexuels à haut risque et aux grossesses ou à la fertilité chez les adolescentes⁵⁹⁻⁶⁶ ; des études sur l'incidence de l'éducation sur le mariage des enfants et les comportements sexuels⁶⁷⁻⁷⁶ ; et plusieurs programmes à composantes multiples destinés aux adolescentes⁷⁷. Pour en savoir plus sur la méthodologie et les programmes analysés, veuillez consulter le rapport complet.

Tableau 1 : résumé des études sur les effets des programmes de transferts monétaires sur le mariage des enfants

Pays	Programme	Type	Impact sur le mariage des enfants
Malawi	Zomba Pilot Cash Transfer ^{35,36}	TMSC	↓
Afrique du Sud	Old Age Pension (OAP) ³⁷	TMSC	↓↑
Kenya	CT for Orphans and Vulnerable Children (CT-OVC) ³⁸	TMSC	↔
Malawi	Social Cash Transfer Programme (SCTP) ³⁹	TMSC	↔
Zambie	Multi-Categorical Targeted Grant (MCTG) ⁴⁰	TMSC	↔
Zimbabwe	Harmonized Social Cash Transfer (HSCT) ^{a 40}	TMSC	↓
Ghana	LEAP 1000 ⁴¹	TMSC	↔
Éthiopie	Productive Safety Nets Programme (PSNP) ⁴²	TMSC	↓
Népal	Old Age Allowance (OAA) ⁴³	TMSC	↑
Tanzanie	Productive Social Safety-Net (PSSN) ^{a 44}	TMSC/ TMC-E	↔
Malawi	Zomba Pilot Cash Transfer ^{35,36}	TMC-E	↓
Kenya	Adolescent Girls Initiative (AGI) ⁴⁵	TMC-E	↓
Honduras	Programa de Asignación Familiar (PRAF) ^{b 46}	TMC-E	↔
Mexique	Progesa/Oportunidades ^{47,48}	TMC-E	↓
Pakistan	Female Secondary School Stipend (FSSP) ^{49,50}	TMC-E	↓
Philippines	Pantawid Pamilyang Pilipino Programme (4Ps) ⁵¹	TMC-E	↓
Bangladesh	Female Secondary School Stipend (FSSP) ²³	TMC-E/M	↓
Inde	Kanyashree Prakalpa ⁵²	TMC-E/M	↓
Inde	Apni Beti Apna Dhan (ABAD) ^{53,54}	TMC-M	↓

^a Population étudiée : adolescentes et jeunes femmes d'un maximum de 24 ou 28 ans

^b Population étudiée : filles et femmes de 14 à 49 ans.

Tableau 1 Légende

↑	Augmentation des mariages d'enfants
↓	Diminution des mariages d'enfants
↔	Aucun changement mesurable

Constatations générales

- **Les transferts monétaires peuvent atténuer plusieurs facteurs économiques et sociaux du mariage des enfants de différentes façons.**
- **Les transferts monétaires conditionnels (TMC) contribuent de manière importante à prévenir l'abandon scolaire des filles et affichent les résultats les plus constants dans les divers contextes de mariage.** Ils contrebalancent la pression sociale et familiale en faveur du mariage et réduisent le risque de mariage à l'initiative du couple ainsi que le risque de relations sexuelles avant le mariage pouvant entraîner une grossesse et un mariage.
- **Les transferts monétaires sans condition (TMSC) contribuent souvent de manière efficace à accroître la fréquentation scolaire et à protéger les filles contre les relations sexuelles précoces et à haut risque. Toutefois, ils n'ont généralement pas d'incidence sur le mariage des enfants.** Ceci est partiellement attribuable au fait que le risque de mariage d'enfant est déjà plus faible chez les familles qui investissent les TMSC dans les études de leurs filles. Cependant, dans certaines circonstances, les transferts monétaires peuvent atténuer les pressions économiques qui poussent les filles à se marier ou à entrer en union.
- **À court terme, les transferts monétaires ne changent pas les normes sociales liées au travail, au mariage et à la sexualité des filles et des femmes.** Pour cette raison, dans les contextes où la dot est une pratique courante, des prestataires de transferts monétaires ont utilisé l'argent pour financer la dot et faciliter le mariage d'une fille. Cependant, lorsqu'ils sont combinés à d'autres politiques et programmes (surtout en matière d'éducation), les transferts monétaires peuvent donner aux filles les moyens de résister à des pratiques sociales inégalitaires et préjudiciables et à promouvoir des changements intergénérationnels. À long terme, les filles instruites sont plus susceptibles de retarder le mariage de leurs propres enfants et d'avoir une plus grande influence sur ces décisions.

Données issues de voies d'incidence spécifiques

- 1. Sécurité économique des ménages.** La plupart des TMSC évalués dans la présente étude ont augmenté la sécurité économique des ménages, sans toutefois avoir d'incidence sur le risque de mariage. Cependant, d'après les constatations de programmes du Malawi et des Philippines, l'impact des TMSC et des TMC sur la sécurité économique des ménages peut réduire le risque de mariages d'enfants, en particulier lorsque les normes sociales à l'égard du mariage des enfants sont plus faibles, la pauvreté est le principal facteur en cause et les transferts sont réguliers et prévisibles.
- 2. a) Éducation et autonomisation.** D'après les études sur cette question, un accès accru à l'éducation réduit le risque de mariage d'enfant. Les transferts monétaires assortis ou non de conditions peuvent tous deux contribuer à accroître la fréquentation scolaire, mais seuls les TMC liés à l'éducation contribuent invariablement à réduire le risque de mariage d'enfant dans tous les contextes de mariage. La raison est probablement la suivante : les TMC encouragent la fréquentation scolaire des filles vulnérables au mariage des enfants, tandis que les TMSC pourraient soutenir uniquement la fréquentation scolaire des filles déjà moins vulnérables au mariage des enfants. Au Bangladesh et au Malawi, on a également constaté qu'en aidant les filles à s'instruire et à accroître leurs aspirations,

les transferts monétaires qui haussent le niveau de scolarité peuvent donner aux filles les moyens de prendre (ou d'influencer) la décision de reporter l'âge de mariage.

b) Effets de l'éducation et de la sécurité économique sur les relations sexuelles précoces et à haut risque.

De nombreuses études ont démontré que les transferts monétaires assortis ou non de conditions peuvent retarder le début de l'activité sexuelle et les grossesses chez les filles et les protéger contre les relations sexuelles à haut risque. Dans certains cas, ils peuvent accroître l'utilisation du préservatif et réduire la taille des familles. L'incidence des transferts monétaires sur la fréquentation scolaire des filles semble être le plus important facteur de changement en matière de comportements sexuels. Il semble également que l'accroissement des connaissances, des compétences et des aspirations favorise les relations sexuelles moins risquées et que l'amélioration de la sécurité économique peut atténuer les facteurs qui encouragent l'échange de faveurs sexuelles.

- 3. Travail des adolescentes.** Selon les résultats d'un programme de travaux publics en Éthiopie, les mariages arrangés peuvent être retardés lorsque les transferts monétaires accroissent les activités économiques des adultes, ce qui augmente en retour la charge de travail domestique des filles. Pour l'instant, rien ne permet d'affirmer qu'un accroissement des tâches ménagères (potentiellement au détriment de la scolarisation) pourrait pousser les filles à vouloir se marier ou à entrer en union de leur propre initiative.
- 4. Investissements dans le mariage.** Des données du Népal, de l'Inde et d'Afrique du Sud confirment que les transferts monétaires peuvent être utilisés pour faciliter un mariage arrangé, en particulier dans les ménages qui ont du mal à payer la dot. Ceci peut se produire à la fin d'un programme dans le cas des TMC et à tout moment dans le cas des TMSC, suivant les attentes de la famille.

- 5. Mesures de dissuasion liées au mariage.** Les programmes de TMC visant à repousser l'âge de mariage en Inde et au Bangladesh ont obtenu de bons résultats lorsque les objectifs du programme étaient bien expliqués et que la participation active des filles était sollicitée.

- 6. Transferts monétaires combinés à des interventions complémentaires.** Parmi les quelques programmes à composantes multiples comprenant des transferts économiques, les transferts ont réduit le risque de mariage d'enfant, mais les interventions complémentaires (en elles-mêmes ou en tant que valeur ajoutée) ont eu une faible incidence sur le mariage des enfants.

Différents programmes de portées et modalités diverses peuvent atténuer le risque de mariage d'enfant. Cependant, seuls des transferts monétaires publics s'inscrivant dans un système de protection sociale (c'est-à-dire, des transferts tirés du trésor public dans un contexte national) ont le potentiel d'influer sur les causes profondes du mariage des enfants de manière pérenne et à grande échelle. Cependant, les programmes publics de protection sociale disposent rarement d'objectifs visant précisément à réduire le risque de mariage d'enfant.

Les responsables politiques et responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes doivent maximiser la contribution potentielle des programmes de transferts monétaires à la fin au mariage des enfants. Autrement dit, ils et elles doivent élaborer des programmes fondés sur une vision holistique de la vie des filles et des femmes qui incluent les filles les plus vulnérables au mariage des enfants, reconnaissent la capacité d'agir des filles, promeuvent l'éducation et les possibilités économiques et ne renforcent ni n'aggravent les inégalités de genre à la maison et dans les communautés.

Pour les responsables politiques

- **Élaborer des stratégies nationales à l'égard du mariage des enfants qui favorisent la cohérence des politiques et les liens intersectoriels** de manière à optimiser les ressources et l'efficacité des transferts monétaires visant à mettre fin au mariage des enfants. Intégrer les transferts monétaires dans les stratégies nationales visant à mettre fin au mariage des enfants ; inclure la réduction des taux de mariages d'enfants en tant qu'objectif (secondaire) précis des programmes de transferts monétaires ; et favoriser les liens intersectoriels entre les politiques et les programmes.
- **Veiller à ce que les investissements sociaux pour l'amélioration de l'offre et de la qualité de l'éducation soient contrebalancés par une augmentation de la demande au moyen d'une combinaison appropriée de programmes de transferts monétaires.** Donner la priorité aux investissements dans la qualité de l'enseignement primaire et secondaire au niveau local et garantir la gratuité ; envisager le recours à des TMS pour remédier à la pauvreté matérielle, à des transferts monétaires assortis de conditions (ou de suggestions) pour favoriser l'accès à l'éducation et à des transferts monétaires assortis de conditions liées au report du mariage des enfants dans les régions à forte prévalence.
- **Veiller au financement adéquat des transferts monétaires et autres mesures de protection sociale de manière à couvrir les lieux à forte prévalence du mariage des enfants,** y compris dans les contextes humanitaires et pour les populations migrantes et apatrides.
- **Donner une forte impulsion aux programmes de transferts monétaires au niveau national et sous-national** pour qu'ils remédient au mariage des enfants, et soutenir activement la réalisation de leurs objectifs.

Pour les responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes

- **Élaborer des programmes de transferts monétaires sensibles et adaptés aux pratiques et causes locales du mariage.** Lors de l'élaboration de programmes, analyser d'abord l'autonomie des filles en ce qui concerne leurs relations et le mariage, les causes sociales et économiques du mariage dans le contexte local et, le cas échéant, l'orientation des transactions matrimoniales.
- **Adopter des stratégies de ciblage et d'inscription qui garantissent aux filles les plus vulnérables un accès aux transferts monétaires.** Élargir la couverture aux zones à forte prévalence du mariage des enfants ; établir des critères d'admissibilité qui tiennent compte des adolescentes, qu'elles soient scolarisées ou non ; fournir des services de proximité ; et promouvoir la collaboration avec les services d'éducation, de santé et de protection de l'enfance.
- **Élaborer des programmes de transferts monétaires qui renforcent la capacité des adolescentes à retarder le mariage.** Veiller à ce que le montant et la fréquence des transferts soient adaptés aux objectifs ; fournir des transferts directement aux adolescentes (dans la mesure

du possible) et mobiliser la participation active des filles au programme ; et faire part des objectifs du programme aux filles, aux familles et aux communautés.

- **Veiller à ce que les conditions liées à des comportements soient positives et inclusives.** Lorsque la capacité de l'État est faible, envisager le recours à de simples transferts assortis de suggestions^c (plutôt qu'à des transferts monétaires assortis de conditions) pour encourager l'accès à l'éducation ; imposer des conditions liées à la fréquentation scolaire uniquement là où des services appropriés sont disponibles ; inclure des solutions de rattrapage et de formation professionnelle ; favoriser l'inclusion des filles enceintes, des mères adolescentes et des filles-épouses ; éviter les sanctions pour les cas de non-conformité ; et effectuer un suivi afin d'identifier les filles vulnérables et leur fournir un soutien ou des services supplémentaires.
- **Identifier et utiliser des stratégies visant à atténuer les risques liés au genre et à remédier aux normes sociales et de genre plus globalement.** Avoir recours à une analyse de genre et des relations de pouvoir pour éclairer les décisions concernant les cibles des transferts, la personne à qui le transfert est remis (par exemple, la fille, sa mère ou son père), les procédures d'enregistrement, d'inscription et de distribution et les orientations vers les services compétents en vue de minimiser l'exposition à la violence et à la maltraitance ; et mettre en œuvre des mesures ciblées parallèlement à des transferts monétaires afin d'éviter d'encourager le mariage précoce dans les contextes où la dot est une pratique courante.
- En ce qui concerne le suivi et l'évaluation des programmes, veiller à la collecte et à l'analyse de données sur le mariage des enfants, et ce même lorsque la réduction du nombre de mariages d'enfants n'est pas un objectif principal. Collecter des données sur les voies d'influence pertinentes dans le contexte local et sur les résultats à long terme en ce qui concerne l'autonomisation des filles et la qualité des mariages.

Pour les organisations de la société civile

- **Utiliser des données avérées pour exhorter les pouvoirs publics à accroître le financement et la couverture des transferts monétaires destinés aux filles vulnérables au mariage des enfants** et à élaborer des programmes adaptés aux facteurs et causes profondes de la pratique.
- **Élaborer et mettre en œuvre des programmes pilotes dotés d'une importante composante d'évaluation permettant de tester des approches novatrices** qui éclaireront les politiques et les programmes nationaux.
- Fournir des services de proximité pour identifier les filles vulnérables au mariage des enfants et les aider à bénéficier des programmes publics de transferts monétaires et autres services pertinents.

Pour les chercheurs · se · s

- **Mener des travaux de recherche sur les transferts monétaires dans les régions et contextes où les taux de mariages d'enfants sont élevés, où les filles sont plus vulnérables et où on dispose de peu de données.** Au nombre des sujets prioritaires, on compte le Sahel, où les taux de mariage des enfants sont parmi les plus élevés au monde ; la contribution des TMS au mariage précoce dans les contextes où la dot est une pratique courante ; et l'incidence des transferts monétaires sur le mariage des enfants dans les contextes humanitaires.

^cTout comme les transferts monétaires conditionnels, les transferts « étiquetés » (assortis de suggestions) sont utilisés pour encourager certains comportements, comme la fréquentation scolaire. Contrairement aux transferts monétaires conditionnels, la conformité ne fait pas l'objet d'un suivi, ce qui signifie qu'il n'y a pas d'intervention (punitif ou de soutien) en cas de non-conformité. Selon certaines constatations, les transferts monétaires assortis de suggestions contribuent plus efficacement à accroître la fréquentation scolaire que les transferts monétaires sans condition.

- **Mener des recherches sur les relations de causalité moins bien comprises entre les transferts monétaires et le risque de mariage d'enfant**, notamment la relation entre les transferts monétaires, l'autonomisation des filles et la qualité des écoles ; la relation entre l'incidence des transferts monétaires sur les tâches domestiques des adolescentes et les décisions concernant l'âge de mariage ; et les moyens d'associer les programmes à d'autres services et à des interventions complémentaires en vue de maximiser l'impact des programmes publics de transferts monétaires.
- **Chercher à mieux comprendre les effets des transferts monétaires sur la qualité des mariages et les relations au sein des ménages de filles mariées pendant l'enfance**, notamment en ce qui concerne le choix du mari et la différence entre l'âge et l'éducation de la fille et de son partenaire ; la participation des filles aux décisions concernant la planification familiale et les dépenses du ménage ; et la violence entre partenaires.
- **Veiller à ce que la recherche sur l'incidence des transferts monétaires sur le mariage des enfants mesure les bonnes choses** et reflète les changements dans l'ensemble de la population des filles adolescentes. À cette fin, il convient de collecter des données à la fois sur le mariage et le concubinage et sur les adolescentes qui ont déjà quitté la maison parentale ou familiale.



SUR LA PHOTO : des adolescentes du Bangladesh dans une école où elles apprennent des compétences techniques et sont orientées vers des emplois correspondant à leur savoir-faire. Photo : Département du Développement international du Royaume Uni, sous licence CC BY 2.0

Références

- ¹A. Malhotra et S. Elnakib, *Evolution in the evidence base on child marriage: 2000-2019*, Programme mondial UNFPA-UNICEF visant à accélérer la lutte contre le mariage d'enfants, New York.
- ²Q. Wodon et al., *Economic impacts of child marriage: Global synthesis report*, Washington, D.C., Banque mondiale et Centre international de recherches sur les femmes, 2017.
- ³UNICEF, *Child marriage: Latest trends and future prospects*. New York, UNICEF, 2018.
- ⁴UNICEF, *Child marriage database*. Consulté le 15 juillet 2021.
- ⁵UNICEF, COVID-19: *A threat to progress against child marriage*, New York, UNICEF.
- ⁶Banque mondiale, *Base de données mondiale des indicateurs de développement : PIB par habitant, PPA internationaux courants*. Consulté le 15 juillet 2021.
- ⁷L. Sundaram et al., « How to end child marriage around the world », *Handbook of Adolescent Development Research and Its Impact on Global Policy*, sous la direction de J. E. Lansford et P. Banati, Oxford Scholarship Online, 2018, p. 174-195.
- ⁸S. Anukriti et S. Dasgupta, *Marriage markets in developing countries*, Bonn IZA Institute for Labor Economics, 2017.
- ⁹E. Murphy-Graham et G. Leal, « Child marriage, agency, and schooling in rural Honduras », *Comparative Education Review*, vol. 59, no 1 (2015), p. 24-49.
- ¹⁰A. Bajracharya et S. Amin, « Poverty, marriage timing, and transitions to adulthood in Nepal », *Studies in family planning*, vol. 43, no 2 (2012), p. 14.
- ¹¹H. Cust et al., *Economic shocks and risky sexual behaviours: A systematic review of the literature*, Londres, London School of Hygiene and Tropical Medicine, 2020.
- ¹²E. Gong et al., « Coping with risk: Negative shocks, transactional sex, and the limitations of conditional cash transfers », *Journal of Health Economics*, vol. 67.
- ¹³F. M. Muchomba, « Parents' assets and child marriage: Are mother's assets more protective than father's assets? », *World Development*, vol. 138 (2021), p. 1-15.
- ¹⁴S. Anderson, « The Economics of dowry and brideprice », *Journal of economic perspectives*, vol. 21, no 4 (2007), p. 151-174.
- ¹⁵S. Amin et A. Bajracharya, *Costs of marriage: Marriage transactions in the developing world*, New York, Population Council, 2011.
- ¹⁶L. Corno et al., « Age of marriage, weather shocks, and the direction of marriage payments », *Econometrica*, vol. 88, no 3, p. 879-915.
- ¹⁷Q. Wodon et al., *Missed opportunities: The high cost of not educating girls*, Washington, D.C., Banque mondiale, 2018.
- ¹⁸A. Maertens, « Social norms and aspirations: Age of marriage and education in rural India », *World Development*, vol. 47 (2013), p. 1-15.
- ¹⁹M. C. D. Stoner et al., « The relationship between school dropout and pregnancy among adolescent girls and young women in South Africa: A HPTN 068 analysis », *Health Education and Behavior*, vol. 46, no 4 (2019), p. 559-568.
- ²⁰Par « relations sexuelles à haut risque », on entend des relations sexuelles avec un ou des hommes plus vieux, souvent dans un contexte d'échange afin de répondre aux besoins matériels des filles.
- ²¹S. Handa et al., « The Government of Kenya's cash transfer program reduces the risk of sexual debut among young people age 15-25 », *PLoS ONE*, vol. 9, no 1 (2014).
- ²²Y. Hahn et al., « Education, marriage, and fertility: Long-term evidence from a female stipend program in Bangladesh », *Economic Development and Cultural Change*, vol. 66, no 2 (2018), p. 383-415.
- ²³M. Gavrilovic et al., *Child marriage and Ethiopia's Productive safety net program: Analysis of protective pathways in the Amhara region: Final Report*, Florence, Centre de recherche de l'UNICEF, 2020.
- ²⁴Les programmes de travaux publics emploient des travailleurs-se au salaire minimum pour la construction de biens publics tels que des routes. Ils servent de filet de sécurité pour les personnes qui n'arrivent pas à trouver un autre emploi.
- ²⁵A. M. Kalamar et al., « Interventions to prevent child marriage among young people in low- and middle-income countries: A systematic review of the published and gray literature », *Journal of Adolescent Health*, vol. 59, no 3 (2016), p. S16-S21.
- ²⁶S. Lee-Rife et al., « What works to prevent child marriage: A review of the evidence », *Studies in family planning*, vol. 43, no 4 (2012), p. 287-303.
- ²⁷A. Malhotra et S. Elnakib, « 20 years of the evidence base on what works to prevent child marriage: A systematic review », *Journal of Adolescent Health*, 2020, p. 1-16.
- ²⁸M. J. Hindin et al., « Interventions to prevent unintended and repeat pregnancy among young people in low- and middle-income countries: A systematic review of the published and gray literature », *Journal of Adolescent Health*, vol. 59 (2016), p. S8-S15.
- ²⁹K. McQueston et al., « The efficacy of interventions to reduce adolescent childbearing in low- and middle-income countries: A systematic review », *Studies in Family Planning*, vol. 44, no 4, p. 369-388.
- ³⁰E. Owusu-Addo et al., « The impact of cash transfers on social determinants of health and health inequalities in sub-Saharan Africa: a systematic review », *Health Policy and Planning*, vol. 33 (mars 2018), p. 675-696.
- ³¹S. Baird et al., « Conditional, unconditional and everything in between: A systematic review of the effects of cash transfer programmes on schooling outcomes », *Journal of Development Effectiveness*, vol. 6, no 1 (2014), p. 1-43.
- ³²F. Bastagli et al., *Cash transfers: what does the evidence say? A rigorous review of programme impact and of the role of design and implementation features*, Londres, Overseas Development Institute, 2016.
- ³³J. Hagen-Zanker et R. Mallett, *How to do a rigorous, evidence-focused literature review in international development: A Guidance Note*, Londres, Overseas Development Institute, 2013.
- ³⁴S. Baird et al., « Cash or condition? Evidence from a cash transfer experiment », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 126, no 4 (2011), p. 1709-1753.
- ³⁵S. Baird et al., « When the money runs out: Do cash transfers have sustained effects on human capital accumulation? », *Journal of Development Economics*, vol. 140 (avril 2019), p. 169-185.
- ³⁶M. Siaplay, *The impact of social cash transfers on young adults labor force participation, schooling, and sexual behaviours in South Africa*, thèse de doctorat, Oklahoma State University, 2012.
- ³⁷S. Handa et al., « Impact of the Kenya Cash Transfer for Orphans and Vulnerable Children on early pregnancy and marriage of adolescent girls », *Social Science & Medicine*, vol. 141 (2015), p. 36-45.

- ³⁸ F. Dake et al., « Cash transfers, early marriage, and fertility in Malawi and Zambia », *Studies in Family Planning*, vol. 49, no 4, p. 295-317.
- ³⁹ G. Angeles et al., *Zimbabwe's Harmonised Social Cash Transfer Programme: Endline impact evaluation report*, Chapel Hill, Caroline du Nord, Carolina Population Center, 2018.
- ⁴⁰ T. Palermo et al., *Ghana LEAP 1000 Programme: Endline Evaluation Report*, Florence, Italie, Centre de recherche de l'UNICEF, 2018.
- ⁴¹ J. Hoddinott et T. J. Mekasha, « Social protection, household size, and its determinants: Evidence from Ethiopia », *The Journal of Development Studies*, vol. 56, no 10 (2020), p. 1818-1837.
- ⁴² N. Mathers, *Poverty, cash transfers and adolescents' lives: Exploring the unintended consequences of Nepal's social pension: A mixed-methods study*, thèse de doctorat, Londres, London School of Economics and Political Science, 2020.
- ⁴³ Équipe d'évaluation *Tanzania Cash Plus, Tanzania Youth study of the Productive Social Safety Net (PSSN) impact evaluation: Endline report*, Florence, Italie, Centre de recherche de l'UNICEF.
- ⁴⁴ K. Austrian et al., *Adolescent Girls Initiative – Kenya: Endline evaluation report*, Nairobi, Population Council, 2020.
- ⁴⁵ G. Stecklov et al., « Unintended effects of poverty programmes on childbearing in less developed countries: Experimental evidence from Latin America », *Population Studies*, vol. 61, no 2 (2007), p. 125-140.
- ⁴⁶ J. R. Behrman et al., « Medium-term impacts of the Oportunidades conditional cash transfer program on rural youth in Mexico », *Poverty, Inequality and Policy in Latin America*, sous la direction de S. Klasein et F. Nowak-Lehmann, MIT Press, 2008, p. 219-270.
- ⁴⁷ M. Gulemetova-Swan, *Evaluating the impact of conditional cash transfer programs on adolescent decisions about marriage and fertility: The case of Oportunidades*, dissertations et thèses ProQuest, 2009.
- ⁴⁸ IEG, « Do conditional cash transfers lead to medium-term impacts? Evidence from a female school stipend program in Pakistan », Washington, D.C., Banque mondiale, 2011.
- ⁴⁹ A. Alam et J. E. Baez, *Does cash for school influence young women's behavior in the longer term? Evidence from Pakistan*, document de travail no 5669, Washington, D.C., Banque mondiale, 2011.
- ⁵⁰ E. Dervisevic et al., *Long-Term Impacts of Short Exposure to Conditional Cash Transfers in Adolescence: Evidence from the Philippines*, Washington, D.C., Banque mondiale, 2021.
- ⁵¹ A. Dutta et A. Sen, *Kanyashree Prakalpa in West Bengal, India: Justification and evaluation*, Calcutta, Université de Calcutta, 2020.
- ⁵² P. Nanda et al., *Making change with cash? Impact of a conditional cash transfer program on age of marriage in India*, Washington, D.C., Centre international de recherche sur les femmes, 2016.
- ⁵³ S. Biswas et U. Das, *What's the worth of a promise? Evaluating the indirect effects of a program to reduce early marriage in India*, Hyderabad, Birla Institute of Technology, Pilani, 2021.
- ⁵⁴ J. Angrist et al., « Vouchers for private schooling in Colombia: Evidence from a randomized natural experiment », *American Economic Review*, vol. 92, no 5 (2002), p. 1535-1558.
- ⁵⁵ N. Buchmann et al., *Power vs money: Alternative approaches to reducing child marriage in Bangladesh, a randomized control trial*, Cambridge, Massachusetts, JPAL, 2018.
- ⁵⁶ E. Duflo et al., *Education, HIV, and early fertility: Experimental evidence from Kenya*, Cambridge, Massachusetts, National Bureau of Economic Research, 2011.
- ⁵⁷ D. D. Hallfors et al., « The impact of school subsidies on HIV-related outcomes among adolescent female orphans », *Journal of Adolescent Health*, vol. 56, no 1, p. 79-84.
- ⁵⁸ B. Özler et al., « Girl Empower - A gender transformative mentoring and cash transfer intervention to promote adolescent wellbeing: Impact findings from a cluster-randomized controlled trial in Liberia », *SSM - Population Health*, vol. 10 (2020).
- ⁵⁹ L. Cluver et al., « Child-focused state cash transfers and adolescent risk of HIV infection in South Africa: a propensity-score-matched case-control study », *The Lancet Global Health*, vol. 1, no 6 (2013), p. e362-e370.
- ⁶⁰ B. G. Darney et al., « The Oportunidades Conditional Cash Transfer Program: Effects on pregnancy and contraceptive use among young rural women in Mexico », *International Perspectives on Sexual and Reproductive Health*, vol. 39, no 4 (2013), p. 205-214.
- ⁶¹ M. W. Gichane et al., « The influence of cash transfers on engagement in transactional sex and partner choice among adolescent girls and young women in Northwest Tanzania », *Culture, Health and Sexuality*, septembre 2020, p. 1-15.
- ⁶² C. J. Heinrich et al., *Reducing Adolescent Risky Behaviors in a High-Risk Context: The Effects of Unconditional Cash Transfers in South Africa*, Chicago, Illinois, University of Chicago, 2017.
- ⁶³ K. Kilburn et al., « Conditional cash transfers and the reduction in partner violence for young women: An investigation of causal pathways using evidence from a randomized experiment in South Africa (HPTN 068) », *Journal of the International AIDS Society*, vol. 21 (2018), p. 47-54.
- ⁶⁴ K. Kilburn et al., « Cash transfers, young women's economic well-being, and hiv risk: Evidence from HPTN 068 », *AIDS and Behavior*, vol. 23, no 5 (2019), p. 1178-1194.
- ⁶⁵ Z. Olson et al., « Can a conditional cash transfer reduce teen fertility? The case of Brazil's Bolsa Familia », *Journal of Health Economics*, vol. 63 (2019), p. 128-144.
- ⁶⁶ R. Schaefer et al., « Spillover HIV prevention effects of a cash transfer trial in East Zimbabwe: Evidence from a cluster-randomised trial and general-population survey », *BMC Public Health*, vol. 20 (2020), p. 1-20.
- ⁶⁷ M. L. Alzúa et C. Velázquez, « The effect of education on teenage fertility: causal evidence for Argentina », *IZA Journal of Development and Migration*, vol. 7, no 7 (2017).
- ⁶⁸ J. A. Behrman, « The effect of increased primary schooling on adult women's HIV status in Malawi and Uganda: Universal Primary Education as a natural experiment », *Social Science and Medicine*, vol. 127 (2015), p. 108-115.
- ⁶⁹ J. A. Behrman et al., « Does keeping adolescent girls in school protect against sexual violence? Quasi-experimental evidence from East and Southern Africa », *Journal of Adolescent Health*, vol. 60, no 2 (2017), p. 184-190.
- ⁷⁰ J. R. Glynn et al., « Early school failure predicts teenage pregnancy and marriage: A large population-based cohort study in northern Malawi », *PLoS ONE*, vol. 13, no 5 (2018), p. 1-17.
- ⁷¹ T. B. Heaton et R. Forste, « Education as policy: The impact of education on marriage, contraception, and fertility in Colombia, Peru, and Bolivia », *Social Biology*, vol. 45, no 3-4 (1998), p. 194-213.
- ⁷² A. Keats, « Women's schooling, fertility, and child health outcomes: Evidence from Uganda's free primary education program », *Journal of Development Economics*, vol. 135 (juillet 2018), p. 142-159.
- ⁷³ M. G. Kirdar et al., « The effects of compulsory schooling laws on teenage marriage and births in Turkey », *Journal of Human Capital*, vol. 12, no 4 (2018), p. 640-668.
- ⁷⁴ K. Masuda et C. Yamauchi, « How does female education reduce adolescent pregnancy and improve child health? Evidence from Uganda's Universal Primary Education for fully treated cohorts », *The Journal of Development Studies*, vol. 56, no 1 (2020), p. 63-86.
- ⁷⁵ W. Moussa et C. Omoeva, « The long-term effects of universal primary education: Evidence from Ethiopia, Malawi, and Uganda », *Comparative Education Review*, vol. 64, no 2 (2020), p. 179-206.
- ⁷⁶ O. Ozier, « The impact of secondary schooling in Kenya: A regression discontinuity analysis », *Journal of Human Resources*, vol. 53, no 1 (2018), p. 157-188.
- ⁷⁷ K. Austrian et al., « The impact of the Adolescent Girls Empowerment Program (AGEP) on short and long term social, economic, education and fertility outcomes: a cluster randomized controlled trial in Zambia », *BMC Public Health*, vol. 20, art. 349 (2020), p. 1-15.



Publié en Janvier 2022 par
Filles, Pas Epouses

Seventh Floor
65 Leadenhall Street
London
EC3A 2AD
United Kingdom

-  0203 725 5858
-  0207 603 7811
-  www.fillespasepouses.org
-  info@GirlsNotBrides.org
-  [GirlsNotBrides](https://twitter.com/GirlsNotBrides)
-  www.facebook.com/GirlsNotBrides

Filles, Pas Epouses est un partenariat mondial composé de plus de 1 500 organisations de la société civile dans plus de 100 pays, déterminées à mettre fin au mariage des enfants et à permettre aux filles de réaliser pleinement leur potentiel.

Filles, Pas Epouses est une société à responsabilité limitée par garantie (Reg. No. 8570751) et une organisation caritative enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles (Reg. No. 1154230).